

sible au premier ministre de lui demander de venir ici aujourd'hui pour nous donner une déclaration détaillée?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le ministre n'est pas ici, parce qu'il travaille très activement dans son bureau à la solution de cette question. J'estime que ce qu'il fait est plus utile que d'être ici à répondre à des questions.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Le premier ministre se rend-t-il compte qu'un retard de trois ou quatre jours à attendre une déclaration du ministre sur cette question peut coûter la vie à 20,000 Biafrais.

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, j'aimerais obtenir une précision de la part du très honorable premier ministre.

Tenant compte de la réponse qu'il vient de donner à l'honorable député d'Abitibi (M. Laprise), est-ce à dire qu'il ne croit plus à des moyens de médiation entre les deux parties en cause?

[Traduction]

M. MacDonald: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Peut-être le premier ministre, dans la confusion qui régnait, n'a-t-il pu répondre à la partie de ma question où je lui demandais si Lagos ne violait pas l'accord.

Le très hon. M. Trudeau: Non, je ne porterais pas une telle accusation contre le gouvernement de Lagos. Certains députés semblent faire allusion à la déclaration qu'a faite aux Nations Unies le ministre des Affaires extérieures de Lagos. On se demande, semble-t-il, comment Lagos va interpréter cette déclaration. Je ne peux vraiment pas parler en son nom. Je répète que nous nous sommes efforcés d'éclaircir l'affaire, d'une part en nous entretenant avec le commissaire, qui est hospitalisé, mais en vain, et d'autre part, en obtenant confirmation de la chose. Cependant, je dois le redire, les pourparlers ne regardent que la Croix-Rouge et si le gouvernement de Lagos décide de donner aux propos de New York une interprétation différente de celle de nos députés, nous n'y pouvons évidemment rien. Je ne dis pas que ce soit effectivement le cas, mais que c'est la politique du gouverne-

ment de Lagos qui doit se traduire par des actes concrets pour que les députés ne se méprennent pas sur le sens des paroles prononcées à New York.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): Le premier ministre pourrait-il nous dire de qui il s'agissait lorsqu'il a manifesté son inquiétude tout à l'heure à propos de la presse impérialiste?

Le très hon. M. Trudeau: Je citais les paroles du représentant du Mali aux Nations Unies. Je signalais aux députés que notre inquiétude au sujet des affaires intérieures du Nigéria, définies par l'Organisation pour l'unité africaine, était bien fondée et que le gouvernement du Mali s'était prononcé sur cette question des affaires intérieures en disant que les philanthropes opportunistes—si je me rappelle bien—de nos pays ne devraient pas tenter d'intervenir au Nigéria. Autrement dit, il déclare à ceux qui, sous prétexte d'humanitarisme, tentent de dicter au Nigéria la façon de régler ses affaires intérieures, qu'ils se laissent guider par des sentiments impérialistes plutôt que par une louable inquiétude.

M. Aiken: Le premier ministre approuve-t-il la théorie du gouvernement du Mali?

● (12.20 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Ce n'est pas le moment, à mon avis, d'entamer un débat académique.

L'AGRICULTURE

LA DÉPRÉCIATION ACCÉLÉRÉE DES SÉCHOIRS À GRAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Je voudrais demander au ministre des Finances s'il a reçu des instances du ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan; si oui, vait-il permettre aux agriculteurs une dépréciation accélérée sur les séchoirs à grain?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu des instances à ce sujet. J'en ai néanmoins reçu du député hier et de bien des représentants de ce côté-ci de la Chambre. La question est à l'étude.